

## CAS DE CONSCIENCE

---



ET aperçu historique et critique sur l'origine, l'objet et la méthode des *Cas de conscience* eût paru plus opportun en tête de la série inaugurée il y a quelques mois. Mais alors, nous avons crû pouvoir sauter ce préambule et détailler immédiatement la matière, — la pratique tenant lieu parfois, et très efficacement, d'explication ou de définition. Et puis, nous n'avions pas reçu la lettre stimulatrice que nous reproduisons ci-après :

Mon révérend Père,

Dans les premiers numéros du "Rosaire" de cette année, vous nous avez offert un modèle de casuistique rajeunie : rajeunie de forme par l'absence de formules scolastiques et rajeunie de fonds par la substitution de la morale sociale à la privée et, partant, relâchée, si justement flétrie par les écrivains jansénistes. La critique de *Louise*, ce détestable opéra qui tiendra de nouveau l'affiche au *Majesty's*, illustre ce nouveau genre et faisait vivement souhaiter d'autres pages de même venue. Mais voici qu'avec le numéro de juin, vous nous paraissez vouloir réintégrer le domaine des distinctions ouvert au XIII<sup>ème</sup> siècle, puis défriché et trituré jusqu'à complet épuisement du sol. Revenez donc, je vous en prie, à votre première manière qui aurait pour effet, dans la mesure de vos forces et le rayon de votre influence, d'aérer la casuistique contemporaine. Vous le devez à vos lecteurs et au plus assidu d'entre eux : — L. G. C.

Presentez vous, comme moi, les heureuses dispositions naturelles de mon correspondant ? Il déclare sans ambages que j'ai déplacé puis replacé l'axe de la casuistique, ouvert et refermé des soupiriaux dans cette demeure, sarclé puis replanté des herbes folles dans ce champ. Et cependant, il n'est pas ému davantage pour tout cela, voyez son sourire de la fin. . . . Oui, j'ai pu mener un tel branle-bas dans la science,